

## SECTION DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE

### Assistance technique fournie à l'Institut d'études halieutiques de Kavieng (Papouasie-Nouvelle-Guinée)

William Sokimi, Chargé du développement de la pêche, a poursuivi sa collaboration avec l'Institut d'études halieutiques de Kavieng, dans le cadre du Projet de gestion et de développement de la pêche côtière financé par la Banque asiatique de développement (BAsD). À l'Institut, William s'est employé à mettre en place un cours sur les opérations de pêche commerciale, niveau 3 (CFO 3) et a participé à la préparation d'autres programmes qui seront mis en œuvre avec le cours de troisième niveau. Ceux-ci incluent notamment deux cours financés par l'Union européenne, à savoir la formation intégrée pour collectif de pêcheurs et un cours destiné aux maîtres de pêche. Des exercices de pêche de poissons-appâts, à l'aide des techniques *bouke-ami* et *basnig*, ont également été organisés dans le cadre de séances de perfectionnement des méthodes de pêche proposés par l'Institut pour le développement des communautés. Le travail effectué au titre du Projet de gestion et de développement de la pêche côtière incluait l'assemblage et le mouillage de cinq dispositifs de concentration du poisson (DCP) à faible profondeur.

#### *Certificat d'aptitude aux opérations de pêche commerciale (CFO 3)*

Le travail de William à l'Institut d'études halieutiques a principalement consisté à mettre en place le cours de formation aux opérations de pêche commerciale de sorte qu'il soit dispensé dans les règles et que les évaluations et les normes restent au niveau requis en vue du développement national. Ce cours vise à former des patrons de pêche qualifiés en les tenant au fait des règles de constitution d'équipages, dans le secteur industriel, telles qu'elles ont été approuvées par le Ministère des transports maritimes de Papouasie-Nouvelle-Guinée en vertu de la Convention internationale de 1978 sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille

(STCW) de l'Organisation maritime internationale (OMI). Ce cours, au niveau le plus élevé du programme de formation des exploitants de bateaux, est destiné à inculquer aux intéressés les compétences requises pour prendre les commandes d'un bateau de pêche de 40 mètres opérant dans les eaux de Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Comme il s'agissait du premier cours CFO3 à mettre en place, seuls sept étudiants étaient inscrits afin de permettre aux quatre formateurs d'améliorer l'enseignement des différents modules et de mieux organiser la structure globale des prochains cours. Un examen oral effectué, à la fin du cours, par un consultant indépendant en la personne de Simon Reid, a montré que les étudiants ne possédaient pas les compétences requises pour prendre les commandes de bateaux de 40 mètres. Six des étudiants ont reçu une attestation de participation et ont été vivement invités à suivre à nouveau le cours l'année suivante afin d'arriver au niveau de compétence requis pour l'obtention du certificat. (Le septième étudiant a été exclu du cours.)

Lors des dernières phases du cours CFO3, le rôle de modérateur a été confié à Grant Carnie, de l'École australienne de formation halieutique, qui a décelé plusieurs déficiences dans les trois cours : légères incohérences dans la préparation, justification du temps passé en mer, sélection de candidats dûment qualifiés, tenue de registres, stratégies d'enseignement et méthodes d'évaluation incompatibles.

#### *Cours de formation intégrée pour collectif de pêcheurs (Union européenne)*

La section CFO de l'Institut d'études halieutiques a été chargée d'organiser les cours (IFGT) demandés par l'Union européenne dans le cadre du Projet de développement de la pêche côtière en milieu rural. Ces cours avaient lieu au même moment que le cours CFO3. Une

formation IFGT a été programmée à Port-Moresby tandis qu'une seconde a été dispensée à Kavieng.

Les cours IFGT permettaient aux candidats d'acquérir les compétences halieutiques nécessaires pour pouvoir mener, sur-le-champ, une activité viable dès réception du matériel nécessaire dans le cadre du Projet. Ce système de prêts avait pour but d'aider les bénéficiaires pendant qu'ils se familiarisent avec leur nouveau bateau et acquièrent de nouvelles compétences dans le domaine de la pêche. Les cours sur les opérations de pêche à petite échelle, dispensés par l'Institut, ont été conçus pour répondre aux critères de l'Union européenne, qui stipulent que les bénéficiaires d'un prêt doivent physiquement réaliser leur activité de pêche en mer dans le cadre de leur formation et doivent prolonger ladite activité pendant une semaine afin d'engranger, dès l'issue du cours, le capital nécessaire pour poursuivre dans cette voie.

Les cours IFGT ont mis l'accent sur :

1. une navigation respectueuse des normes de sécurité, à l'aide d'inventaires des équipements et mesures de sécurité,
2. les listes de vérification des mesures et dispositifs de sécurité ainsi que des engins,
3. l'hygiène à bord et la manipulation adéquate des captures,
4. les connaissances élémentaires en matière de valorisation des produits de la pêche,
5. l'utilisation, l'entretien et le dépannage des systèmes de propulsion (moteurs hors-bord et petits moteurs diesel),
6. la tenue de registres sur les prises et les zones de pêche,
7. les principes de base de la gestion des activités de pêche à petite échelle.

William a suivi les instructeurs de l'Institut d'études halieutiques dans leurs activités de formation et a, par ailleurs, prêté sa contribution lors des essais de nouveaux carrelets décrits ci-après.

### *Cours destiné aux maîtres de pêche (Union européenne)*

Les groupes de pêcheurs qui ont bénéficié des premiers prêts octroyés au titre du Projet ont participé en priorité au premier cours de l'Union européenne destiné aux maîtres de pêche puisqu'ils avaient amélioré leurs techniques et vécu leur propre expérience de la pêche avec des bateaux et des engins obtenus grâce à cette aide financière. L'équipe de gestion du Projet a pris la décision stratégique de former ces pêcheurs pour qu'ils deviennent « maîtres de pêche » et puissent contribuer ainsi à l'amélioration des performances de tous les bénéficiaires, nouveaux ou anciens, d'un prêt de l'Union européenne, et superviser leur travail. Ces maîtres de pêche garantiraient ainsi la viabilité de l'activité en axant leurs efforts sur un accroissement de la productivité par le biais d'un renforcement des compétences des pêcheurs. Grâce à ce cours, les pêcheurs ont appris à assumer des rôles de direction qui leur permettront de coordonner les efforts d'autres pêcheurs bénéficiant du prêt de l'Union européenne afin que ceux-ci puissent mener des activités de pêche commerciale en milieu rural. La formation de ces maîtres de pêche devrait permettre de mener davantage d'activités rentables, systématiques, durables et sûres dans le secteur de la pêche commerciale rurale. Le rôle de William consistait à s'assurer que le cours était correctement dispensé et à prêter assistance aux intervenants en cas de besoin.

### *Assemblage et mouillage de DCP en zone côtière (faible profondeur)*

Le projet de montage et de mouillage de dispositifs de concentration du poisson en zone côtière s'inscrivait dans le prolongement des stratégies du Projet de gestion et de développement de la pêche côtière, qui visait à promouvoir des pratiques de pêche viables dans les communautés rurales où

la pression exercée sur les stocks de poissons de récif peut être atténuée en encourageant les villageois à pêcher des espèces pélagiques à proximité de DCP situés près du littoral. Peter Watt, Conseiller en gestion communautaire pour le Projet, Samol Kanawi, Maître de pêche de l'Institut d'études halieutiques, Kaius Mai, Technicien des pêches de cette même institution et Malakai Komai, Technicien des pêches adjoint, ont participé à ces trois semaines d'activités.

La mise en place de ces DCP reposait sur le principe de simplicité et d'économie pour que les communautés côtières puissent, elles-mêmes, assembler et entretenir les dispositifs. Les DCP sont fabriqués à base de bambous cultivés localement. Pour former un dispositif, quatre tiges de bambou de 4 mètres sont assemblées à l'aide d'une corde en Kurolog de 6 mm, recouverte d'une couche de goudron. Un pneu – particulièrement résistant, notamment à une mer démontée – sert à consolider le radeau (figure 1) et de point d'attache de la partie immergée. Trois des connecteurs de mouillage du radeau sont constitués de pneus de brouette et deux autres sont des pneus de voiture de grande taille. Les bambous d'un certain âge, choisis pour fabriquer le radeau, ont été traités sur une flamme vive afin de les renforcer et d'éliminer les insectes.

Bien que les DCP aient été conçus pour être le plus économique possible, les équipes chargées du montage ont décidé d'utiliser des chaînes et d'autres accessoires tels que des émerillons et des manilles pour les mouiller dans le cadre du Projet. Les communautés côtières qui ont bénéficié du mouillage des dispositifs ont été informées qu'elles n'étaient pas tenues d'utiliser ces accessoires si elles ne pouvaient pas se permettre de les acquérir, mais que ces derniers accroissaient la longévité des DCP immergés.

Le fond marin a été étudié sur chacun des sites abritant des DCP, afin de déterminer la profondeur et la pente. À chaque endroit, les villageois ont appris à utiliser une ligne de sonde et un GPS de poche pour effectuer les relevés. Une ligne monofilament expérimentale de 200 mètres et d'une résistance 80 kg, portant des repères tous les 10 mètres, a été connectée à un moulinet à main, avec des lests ovales en plomb de 60 g fixés à l'extrémité libre de la ligne.

Les cinq sites de mouillage étaient situés à Lavongai et à Tioputuk, dans le groupe d'îles de Nouvelle-Hanovre, à Nanovaul et à Ngoto (Kunevulit) dans le groupe des Îles Tigak, et à Panachais sur la côte occidentale de la Nouvelle-Irlande. Le DCP de Lavongai a été mouillé à une profondeur de 120 mètres, celui



**Figure 1 : Assemblage du radeau du DCP à l'aide de bambous et d'un pneu**



de Tiopotuk à 122 mètres, celui de Nanovaul à 22 mètres, celui de Ngoto (Kunevulit) à 85 mètres et celui de Panachais à 121 mètres.

Un cordage en polypropylène a été utilisé pour le mouillage du DCP à Lavongai, Kunevulit (Ngoto) et Panachais, tandis qu'une ligne-mère monofilament de 3 mm a été utilisée à Tiopotuk et Nanovaul. Des blocs moteurs, des chenilles et d'autres pièces lourdes de moteur – entre 80 et 120 kg – de récupération ont été utilisés pour ancrer les DCP (figure 2).

Deux semaines après le mouillage des DCP à Lavongai et à Tiopotuk, certains rapports indiquaient que des poissons-appâts se rassemblaient autour des DCP et que des poissons pélagiques (la bonite, l'auxide, le thon jaune, le maquereau à gros yeux, le voilier, le marlin, le thazard du large et le mahi mahi) étaient déjà capturés dans le voisinage. Plus tard, les villageois de Panachais ont demandé à William et au maître de pêche de les aider à appliquer des méthodes efficaces de pêche autour des DCP, puisque des poissons-appâts et des espèces pélagiques se rassemblaient déjà autour du DCP déployé au large de leur village.



William, les formateurs chargés du module CFO et les participants au cours se sont rendus à Ngoto (Kunevulit) où le DCP avait été installé un mois auparavant. La présence d'un important banc de poissons et de poissons-appâts avait été signalée autour du DCP. Malheureusement, la majeure partie du cordage qui réunissait les bambous du DCP avait été arrachée et les tiges ne tenaient plus ensemble que par le pneu de brouette (figures 3 a et b). En effet, des vandales s'étaient emparés du cordage de fixation goudronné en Kuralon. Il s'agissait là d'un des



**Figure 2 (haut) : Dispositif d'ancrage du DCP constitué d'éléments de bloc-moteur reliés à l'aide d'une chaîne galvanisée de 8 mm**

**Figures 3 a (milieu) et b (bas) : DCP de Ngoto avant (cordage bien serré) et après l'intervention de vandales**

deux dispositifs mis en place par les habitants du groupe des Îles Tigak qui sont, depuis toujours, les propriétaires de la zone de pêche. Le DCP mouillé au large du village principal de Nanovaul a été entièrement subtilisé par un des villageois qui avait participé à la séance d'information sur les DCP organisée dans le village avant le mouillage du dispositif.

Les actes de vandalisme représentent le principal problème des programmes de mouillage de DCP en zone côtière. Les séances d'information, organisées à l'intention des communautés de Nouvelle-Irlande afin de démontrer aux habitants les avantages d'un tel dispositif dans leurs zones de pêche, n'ont eu aucun effet. Une meilleure stratégie consiste peut-être à encourager les communautés à acheter leurs propres engins et à demander ensuite de l'aide pour l'assemblage et le mouillage. L'utilisation de matériaux naturels ou d'engins bon marché peut certes réduire les probabilités d'actes de vandalisme, mais également les chances de mouiller les DCP suffisamment longtemps pour rassembler un grand nombre de poissons. Des cordes de mouillage et des dispositifs de fixation suffisamment robustes sont des composants essentiels du DCP mais ils attirent également les voleurs.

#### *Pêche expérimentale de poissons-appâts selon les méthodes bouke-ami et basnig*

Deux méthodes ont été utilisées durant le projet pour capturer des poissons-appâts. Elles sont basées sur la technique du carrelet *basnig* et *bouke-ami* (monté sur perche). Les essais ont été menés dans le cadre des deux cours financés par l'Union européenne. Les carrelets ont été confectionnés à l'Institut d'études halieutiques (figure 4).

Ces essais avaient pour but de montrer aux pêcheurs locaux comment utiliser une autre méthode (à un niveau commercial ou de subsistance) pour mener une activité rémunératrice et obtenir de la nourriture supplémentaire pour le foyer. Les techniques axées sur l'utilisation d'un carrelet permettent d'obtenir des appâts vivants ou morts et peuvent donner des produits commerciaux ou de subsistance à même de valoriser la filière. La taille des espèces ciblées peut être sélectionnée en fonction du maillage choisi et ces méthodes sont utilisables depuis de petits bateaux. Les espèces ciblées sont des appâts potentiels pour la pêche à la palangre ainsi que des poissons adaptés à l'alimentation, notamment la sardine (*Sardinella lemuru*), le maquereau (*Selar crumenophthalmus*, *Selar boops* et *Alepes mate*), l'aiguillette et le hareng *Nematalosa come*. Les petits

poissons-appâts incluent plusieurs espèces d'anchois, de sprats ainsi que d'autres harengs et sardines.

Ces méthodes de pêche de poissons-appâts viennent du Japon et des Philippines. Tandis que le *basnig* n'a pas été appliqué à la région du Pacifique central et occidental, la capture de poissons-appâts au *bouke-ami* était assez répandue dans le secteur de la pêche à la canne même si cette technique était surtout utilisée à partir de bateaux de grande taille, de 18 mètres, voire plus.

Le personnel de l'Institut d'études halieutiques et les participants aux deux cours (IFGT et maîtres de pêche) ont mené, en nocturne, trois sorties de pêche au *bouke-ami*. Lors de la première, l'équipage a été initié à la manière de réaliser l'opération, tandis que, les deuxième et troisième nuits, des exercices pratiques lui ont permis d'effectuer des prises. Des sources lumineuses (figure 5) ont été utilisées pour attirer le poisson-appât et les filets de manière à obtenir un résultat optimal indépendamment de la force du courant. Le filet *bouke-ami* a été fixé sur une perche de bambou, parallèle au bateau, qui a été éloignée de ce dernier à l'aide de deux autres mâts en bambou placés, perpendiculairement à cette perche, aux deux extrémités de l'embarcation (figure 6). Des cordes ont été utilisées pour relever l'extrémité libre du filet lorsque le poisson-appât y était attiré.

Pendant les opérations de la première nuit, le *bouke-ami* a été mouillé quatre fois et, chaque fois, la majeure partie du banc de poissons-appâts a échappé à la capture alors qu'une grande quantité s'était concentrée autour des sources lumineuses en peu de temps. En une heure et demie, suffisamment de poissons-appâts étaient rassemblés pour commencer l'opération. Les projecteurs ont été installés à 18 heures environ, juste avant le coucher du soleil, et à 19 heures 30, d'importants bancs de poissons se regroupaient autour des lampes. Lors des deuxième et troisième tentatives, les participants avaient déjà perfectionné leurs compétences nouvellement acquises et les exercices portaient



Figure 4 : Confection d'un filet *bouke-ami* à l'Institut



déjà leurs fruits. Trois calées ont été effectuées à chaque fois et, dans les trois cas, il s'est avéré qu'il était possible de capturer au moins 200 kg de poissons-appâts. Seuls 50 kg environ (figure 7) ont été ramenés à terre à chaque fois afin d'être identifiés et distribués aux participants et membres du personnel, et le reste rejeté à la mer.

Le filet *basnig* a été utilisé lors d'une seule sortie de pêche de poissons-appâts. Celle-ci est intervenue après les six exercices au *bouke-ami* et a impliqué trois calées. Les opérations expérimentales menées cette seule nuit ont été suffisantes pour convaincre les participants que la technique pouvait également être utilisée pour la capture de poissons-appâts à grande échelle. Bien que l'opération doive être menée par deux bateaux (figure 8) ou une pirogue à balancier, la technique du *basnig* est semblable à celle du *bouke-ami*. Le deuxième bateau remplace le bambou où est fixé le filet et les perches en bambou sont utilisées pour maintenir les deux bateaux à distance fixe l'un de l'autre (figure 8). La technique d'attraction par une source lumineuse et de leurre est la même que dans le cas du *bouke-ami*, et les mêmes précautions doivent être prises lors de la capture des poissons-appâts, y compris celles relatives à la force du courant.



Les espèces de poissons-appâts identifiées après le relevage des filets *bouke-ami* et *basnig* étaient les suivantes : sardinelle (*Sardinella lemuru*, *Sardinella melanura*, *Amblygaster sirm*), anchois (*Thryssa mystax*, *Stolephorus waitei*, *Encrasicholina punctifer*, *Encrasicholina devisi*), apogons (*Apogon fragilis*), sêlar (*Selar crumenophthalmus*), capucette (*Hypoatherina barnesi*) et sprat (*Spratelloides lewisi*).



**Figure 5 : Attraction des poissons-appâts à l'aide de lampes immergées**

**Figure 6 : Pose du filet *bouke-ami*, éloigné du bateau à l'aide de perches en bambou**

**Figure 7 : Sardines capturées lors des exercices de pêche de poissons-appâts au *bouke-ami***





**Figure 8 : Deux bateaux reliés par des perches en bambou pour poser le filet *basnig***

## Observations concernant l'élaboration d'un plan directeur aux Îles Salomon

En octobre, le Département des pêches et des ressources marines des Îles Salomon (DFMR) a invité à un atelier les parties prenantes dans tous les domaines du secteur des pêches à l'échelon local et provincial, ainsi que les institutions publiques et les organisations régionales compétentes afin d'examiner un projet de plan directeur élaboré pour le département. Cette démarche s'inscrivait dans le cadre d'un projet de consolidation des institutions mis en œuvre par les pouvoirs publics néo-zélandais par le biais de l'Agence néo-zélandaise pour le développement international (NZAID). L'atelier de deux jours, auquel a participé Lindsay Chapman, Directeur du Programme Pêche côtière de la CPS, a été animé par un consultant.

Le projet de plan directeur a été élaboré en concertation avec les agents du Département, à l'occasion d'un atelier tenu à leur intention. Sa rédaction a été confiée à un consultant, grâce au concours financier de la NZAID, en collaboration avec les agents du Département. Les participants à cet atelier ont examiné le projet et les parties prenantes ont eu la possibilité de faire part de leurs

observations. Le projet de plan directeur comporte six domaines prioritaires : les moyens de subsistance des populations rurales, la valorisation des produits de la pêche aux Îles Salomon, les recettes des pouvoirs publics salomoniens, la gestion des ressources, le suivi des ressources halieutiques et les capacités. Les agents du Département ont fait des exposés sur chacun des domaines prioritaires et ont spécifié les principaux résultats escomptés dans chacun d'entre eux.

Après ces différentes interventions, les participants se sont scindés en quatre groupes de réflexion afin de se pencher sur une série de questions. Les quatre groupes réunissaient les agents du Département des pêches et des ressources marines des Îles Salomon, les représentants des autorités provinciales, les professionnels de la pêche, des organisations non-gouvernementales et des organisations régionales. Lindsay Chapman a participé aux activités du quatrième groupe. Les participants ont tenté de déterminer, au titre de deux points de l'ordre du jour, si les résultats prioritaires avaient été obtenus et s'ils répondaient aux besoins et aux

orientations du Département des pêches et des ressources marines des Îles Salomon. Ils ont également été appelés, sous un autre point, à arrêter les trois questions les plus pressantes qui se posent au Département. La plupart des groupes ont indiqué que la mise à jour de la législation, la mise en œuvre des plans de gestion et le renforcement des capacités du Département étaient les trois domaines à examiner dans les plus brefs délais.

D'autres exposés ont été présentés au cours de ces deux journées ; certains étaient spécifiquement axés sur les provinces et les activités halieutiques en milieu rural tandis que d'autres portaient sur les questions de commercialisation et de valorisation des produits. En général, les différents groupes ont exprimé des opinions convergentes et fournit un excellent travail, qui sera d'autant plus précieux que toutes les observations seront prises en considération dans la version finale du plan directeur du Département des pêches et des ressources marines des Îles Salomon.



## DEVFISH : information récente

### Réunion de coordination

Les responsables du projet DEVFISH (Développement de la pêche thonière dans les pays ACP du Pacifique) ont tenu leur première réunion de planification à Honiara (3-5 octobre) à laquelle ont participé Paul Baker, représentant de l'Union européenne aux Îles Salomon, Len Rodwell, Directeur de la Division Économie et marketing de l'Agence des pêches du Forum, Masao Nakada, Conseiller du secteur thonier de l'Agence des pêches du Forum, Lindsay Chapman de la CPS et l'équipe de DEVFISH, Mike Batty (coordonnateur), Jonathan Manieva et Teriba Tabe (figure 9).

Les participants à la réunion ont élaboré le plan de travail de DEVFISH pour sa première année d'activité. Différentes activités sont prévues : des études de cas, réalisées afin d'évaluer le développement du secteur de la pêche thonière à l'échelon national dans les différents pays (ou différentes zones de pêche), y compris la valorisation des produits capturés ; une analyse et une amélioration des modèles existants mis au point par l'Agence des pêches du Forum sur la pêche thonière et la gestion financière des bateaux ; la rédaction de documents sur les succès et les échecs des différentes stratégies utilisées pour promouvoir le développement de la pêche

thonière nationale ; des visites sur place pour recueillir des informations sur la pêche thonière ; la mise en place d'associations professionnelles de pêche thonière ; et diverses autres activités.

### Activités de la CPS au cours du dernier trimestre

Jonathan et Mike se sont rendus dans six pays ACP du Pacifique, à savoir les Îles Salomon, Nauru, les Tonga, le Samoa, les Îles Cook et Niue. Leur mission visait quatre objectifs :

- recueillir des informations actualisées sur le secteur thonier national,
- analyser le contexte économique et politique dans lequel sont menées les activités du secteur,
- examiner la situation des associations professionnelles ainsi que les mécanismes de concertation entre les pouvoirs publics et le secteur thonier,
- cerner les obstacles et les domaines éventuels d'assistance dans le cadre du projet.

Outre les rapports d'évaluation et la collecte d'autres informations sur le secteur thonier national, les visites sur place se sont avérées extrêmement utiles pour faire le

point sur la situation dans le pays, notamment celle des associations professionnelles, ainsi que les besoins en matière de formation.

L'un des volets importants du projet DEVFISH consiste à encourager les entreprises privées nationales à participer davantage à l'élaboration de plans de gestion et de développement de l'industrie thonière. Il s'agit notamment de mettre en place et de renforcer des associations de pêche thonière. En effet, les différentes visites ont révélé l'importance de créer des associations efficaces pour représenter les intérêts des pêcheurs. Dans les pays où une association est solidement implantée, les professionnels de la pêche s'emploient à obtenir des abattements fiscaux ou l'aide des pouvoirs publics en faveur de leurs pêcheries respectives. C'est surtout dans ce domaine que Jonathan intervient.

### Les associations professionnelles de pêche thonière

Aux Îles Salomon et à Nauru, il n'existe aucun groupe officiel représentant le secteur thonier privé même si des démarches sont en cours afin de mettre sur pied des associations.

Aux Îles Salomon, deux grands opérateurs commerciaux sur le marché national portent un intérêt particulier à la mise en place de telles entités. La situation des Îles Salomon et l'aide apportée à leur association des professionnels de la pêche sont semblables à celles de Nauru.

L'Association des pêcheurs de thon de Nauru a été créée au départ par les pêcheurs locaux qui souhaitent faire part de leurs inquiétudes aux pouvoirs publics et aborder des questions spécifiques à leur domaine d'activité. Un comité exécutif élu est en train de faire les démarches initiales visant à la mise en place de l'association. Jonathan a fourni un modèle de statuts que le comité exécutif est en train d'examiner. Dès que la version finale du texte sera approuvée, une nouvelle assistance sera fournie en vue de déposer les statuts de l'association. Le



**Figure 9 : Équipe de DEVFISH : Teriba Tabe (à gauche), Mike Batty (au centre) et Jonathan Manieva (à droite)**

Service des pêches et des ressources marines de Nauru approuve la démarche, d'autant qu'elle répond rigoureusement aux critères de son nouveau plan de gestion du secteur thonier en ce qui concerne la représentation des parties prenantes.

L'Association des exportateurs de poissons des Tonga (TEFA), créée il y a longtemps, est opérationnelle et active. Elle représente les intérêts des pêcheurs de thon à la palangre ainsi que ceux des exportateurs des poissons de grands fonds et des espèces destinées à l'aquariophilie. Elle est parvenue à obtenir des concessions, notamment une détaxe du carburant pour les pêcheurs professionnels, et compte plusieurs représentants au sein du Comité national de gestion des thonidés (établi dans le cadre du Plan de gestion des thonidés des Tonga). Ce Comité, présidé par le Secrétaire aux pêches, inclut des représentants du secteur de la pêche de vivaneaux, de l'Association de pêche au gros, et diverses institutions publiques. Comme il ne se réunit qu'une fois par an environ, un sous-comité, comprenant les représentants des pouvoirs publics et du secteur thonier, coordonne les requêtes à transmettre aux responsables du projet DEVFISH.


L'Association samoane des exportateurs de poissons (SFEA) a été officiellement créée et représente le groupe commercial le plus actif du domaine de la pêche thonière. Elle rassemble les exportateurs de thon et les propriétaires de bateaux thoniers de type commercial. Elle a joué un rôle capital dans l'obtention récente d'un allègement du coût du crédit. Elle est représentée au Conseil consultatif de gestion de la pêche commerciale (CF-MAC), présidé par le Ministre de la pêche, qui a formulé des recommandations importantes en vue de l'élaboration du nouveau plan de gestion et de mise en valeur de la ressource en thonidés pour 2005-2009. Les associations qui représentent les pêcheurs menant des activités artisanales sur les deux îles de Savaii et d'Upolu semblent moins actives, mais il existe un projet de relance d'une nouvelle association pour représenter ces pêcheurs.

L'Association du secteur thonier des Îles Cook a été créée à la fin de l'année 2005 et a obtenu une aide des pouvoirs publics à l'instauration d'un fonds renouvelable pour le secteur thonier en vue de l'acquisition d'appâts pour la pêche à la palangre. L'association a également l'intention de formuler des recommandations dans le cadre de l'élaboration, actuellement en cours, du Plan national de gestion

des ressources thonnières –procédure qui devrait s'achever en 2006. Il existe également des organisations qui représentent des pêcheurs menant des activités à petite échelle ainsi que des amateurs de pêche sportive à Rarotonga.

À Niue, l'entreprise en participation *Niue Fish Processing* est le seul exportateur commercial de thon et la société est représentée directement au sein du Comité consultatif de gestion des ressources thonnières (présidé par le Ministre de l'agriculture, de la pêche et des forêts). L'Association des pêcheurs de Niue (NIFA) représente les pêcheurs opérant à bord de canots de pêche au sein du même comité tandis que l'Association de Vaka représente les pêcheurs en pirogue. Les deux associations ont un statut officiel et ont pris position sur des questions de gestion. L'Association des pêcheurs de Niue a joué un rôle de premier plan dans l'obtention de la détaxe sur le carburant pour les petits pêcheurs.

Un résumé du rapport de mission dans les derniers pays ainsi que des informations détaillées sur le projet sont disponibles à l'adresse suivante :

 <http://www.ffa.int/>



## Posez votre palangre en profondeur

La version française de la brochure « Posez votre palangre en profondeur » a été réalisée et distribuée au quatrième trimestre. En outre, l'Organisation mondiale de protection de la nature (WWF), qui a financé l'impression et la distribution de cette brochure en anglais et en français (figure 10), a également fait traduire le document en espagnol aux fins de distribution au Costa Rica ainsi que dans d'autres pays d'Amérique latine.

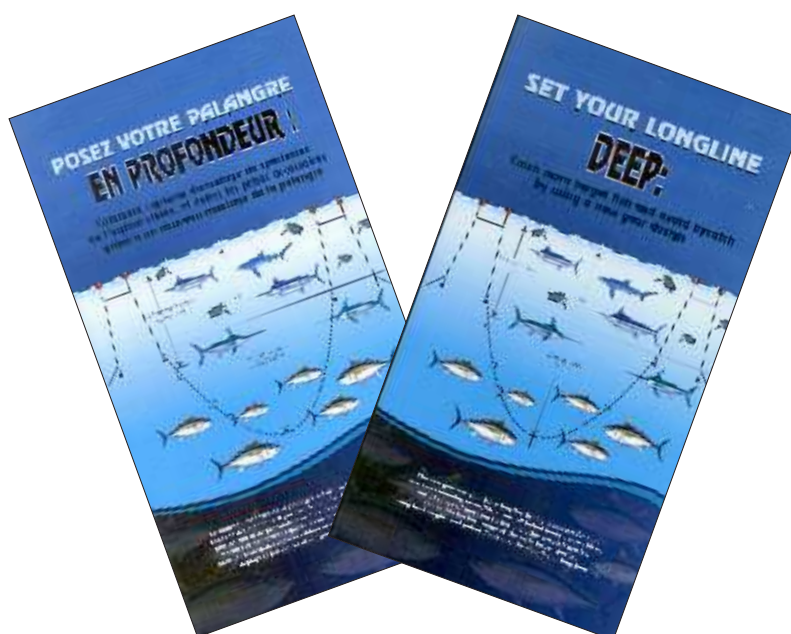


Figure 10 : Brochure en anglais et en français